



## VILLE DE NOUMEA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le mercredi 25 février à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

**DATE DE CONVOCATION**  
**19/02/2026**

**DATE D'AFFICHAGE**  
**19/02/2026**

Mme Sonia LAGARDE	M. Bruno CAPY
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Tuilogona O'CONNOR
Mme Chantal BOUYE	M. Marc LE LEIZOUR
M. Patrick GUILLON	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Fabienne CHARDIGNY	Mme Kimberley BARONI
M. Tristan DERYCKE	M. Christophe DELIERE
Mme Diane BUI-DUYET	M. Michel DESMEUZES
M. Warren NAXUE	Mme Christine BELLET
M. Marc ZEISEL	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
Mme Pascale SERVENT	M. Claude CHARLOT
M. Michel FONGUE	M. Patrick SAKOUMORI
Mme Janine BAJON	Mme Christiane SARIDJAN
M. Nicolas BRIGNONE	Mme Magali MANUOHALALO
M. Philippe BLAISE	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER
Mme Naïa WATEOU	M. Emmanuel BERART
M. Christophe DELESSERT	M. Bernard LAVANDIER
Mme Charlotte THAIAWE	
M. Alexandre MACHFUL	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de : 53  
conseillers en exercice

Nombre de présents : 34  
Nombre de votants : 47  
(13 procurations)

Mme Valérie LAROQUE	Mme Stéphanie PAIMAN
M. Makaokio FIHIPALAI	Mme Laurène CASSAGNE
M. Joseph BOANEMOA	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Laurie HUMUNI	Mme Muriel GERMAIN
Mme Veylma FALAE	M. Daniel HINSCHBERGER
Mme Jeanne POELLABAUER	M. Eric MELTESALE
Mme Françoise SUVE	Mme Christine LE SAINT
Mme Vaimoe ALBANESE	M. Jonas TAOFIFENUA
Mme Isabelle LAFLEUR	
Mme Cindy PRALONG	
M. Luc BRUN	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2026-295

relative à l'autorisation d'engagement et crédits de paiement  
du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2026

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 25 février 2026

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2026/51 du 4 février 2026 relative au débat d'orientations budgétaires 2026,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2026/287 du 25 février 2026 portant affectation anticipée du résultat de l'exercice 2025 du budget annexe de la gestion des déchets ménagers et assimilés,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2026/291 du 25 février 2026 relative au budget principal primitif pour l'exercice 2026,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation des régies chargées de la gestion des déchets ménagers et assimilés, de la gestion du service d'eau potable et de la gestion du service d'assainissement collectif en sa séance du 20 février 2026,

VU la note explicative de synthèse n° 2026/13 du 6 février 2026,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 11 février 2026

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

Pour la mise en œuvre des opérations de fonctionnement du budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers de la ville de Nouméa pour l'exercice 2026, sont approuvées l'autorisation de programme, l'autorisation d'engagement et la répartition des crédits de paiement correspondants, telles que récapitulées dans les tableaux ci-après :

AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT					
N° et intitulé de l'AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		2026	2027	2028	2029
62-2026-1 : PROPLETE URBAINE (6201Z26)	143 280 000	30 280 000	35 000 000	35 000 000	43 000 000

AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT			
N° et intitulé de l'AE	Coût prévisionnel de l'AE	Répartition des crédits de paiement	
		Antérieur	2026
62-2023-1 : DEPENSES RECURRENTES PROPLETE URBAINE (6201Z23)	2 031 374 562	1 310 974 562	720 400 000

**ARTICLE 2 /**

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 3 /**

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur  
988-200012508-20260225-11847-DE-1-1  
Réception par le Haut-commissariat : 3 mars 2026

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 25 FÉVRIER 2026

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 3 mars 2026

Le secrétaire de séance,



Madame Kimberley BARONI

Le Maire,



SONIA LAGARDE

**DESTINATAIRES :**

- SUBD ADMINIS. SUD 1
- DF (dont TPS) 2
- MISE EN LIGNE 1



**ANNEXE**

**BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2026 DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES  
PAR CHAPITRE**

<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
-----------------	-----------------

<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>					
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	1 288 172 500	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	1 313 000 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	64 500 000	77	Produits exceptionnels	99 628 340
65	Autres charges de gestion courante	10 000 000	042	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	16 018 000
66	Charges financières	983 000	002	Résultat de fonctionnement reporté	43 371 660
67	Charges exceptionnelles	10 000 000			
023	Virement à la section d'investissement	12 336 500			
042	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	86 026 000			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>1 472 018 000</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>1 472 018 000</b>

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					
Chapitre	Libellé	Montant	Chapitre	Libellé	Montant
0101	Emprunt et dettes assimilés	10 600 000	040	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	86 026 000
6201	Propreté urbaine	30 280 000	021	Virement à la section d'exploitation	12 336 500
040	Opérations d'ordre de transfert entre les sections	16 018 000	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 816 984
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>56 898 000</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>104 179 484</b>

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**NOUVELLE-CALEDONIE**

**VILLE DE NOUMEA**

**POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD**

**SERVICE PUBLIC LOCAL DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

**M4**

**BUDGET PRIMITIF**

**BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES**

**ANNEE 2026**

## SOMMAIRE

<b>I - Informations générales</b>			
Modalités de vote du budget			
<b>II - Présentation générale du budget</b>			
A1 - Vue d'ensemble - Sections			
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres			
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres			
B1 - Balance générale du budget - Dépenses			
B2 - Balance générale du budget - Recettes			
<b>III - Vote du budget</b>			
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses			
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes			
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses			
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes			
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles			
<b>IV - Annexes</b>		Jointe	Sans objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie			V
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	V		
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux			V
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	V		
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture			V
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes			V
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	V		
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	V		
A3.2 - Etalement des provisions			V
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	V		
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	V		
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)			V
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)			V
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)			V
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)			V
A6 - Etat des charges transférées			V
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers			V
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1	V		
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie			V
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt			V
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget			V
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail			V
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé			V
B1.6 - Etat des autres engagements donnés			V
B1.7 - Etat des engagements reçus			V
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	V		
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	V		
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
C1.1 - Etat du personnel			V
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie			V
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)			V
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)			V
<b>D - Arrêté et signatures</b>			
D - Arrêté et signatures		V	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I - INFORMATION GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont:

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)~~
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2018).

ou cumulé de l'exercice précédent

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (5).

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>1 472 018 000</b>	<b>1 428 646 340</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)</b>		<b>43 371 660</b>
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>1 472 018 000</b>	<b>1 472 018 000</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>56 898 000</b>	<b>104 179 484</b>
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>56 898 000</b>	<b>104 179 484</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 528 916 000</b>	<b>1 576 197 484</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES**

**II**  
**A2**

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 394 271 100		1 288 172 500	1 288 172 500	1 288 172 500
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	64 500 000		64 500 000	64 500 000	64 500 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 300 000		10 000 000	10 000 000	10 000 000
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 465 071 100</b>		<b>1 362 672 500</b>	<b>1 362 672 500</b>	<b>1 362 672 500</b>
66	CHARGES FINANCIERES	1 040 000		983 000	983 000	983 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000 000		10 000 000	10 000 000	10 000 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>1 476 111 100</b>		<b>1 373 655 500</b>	<b>1 373 655 500</b>	<b>1 373 655 500</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	16 034 346		12 336 500	12 336 500	12 336 500
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)	67 420 000		86 026 000	86 026 000	86 026 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>83 454 346</b>		<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 559 565 446</b>		<b>1 472 018 000</b>	<b>1 472 018 000</b>	<b>1 472 018 000</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 472 018 000</b>
---	----------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 367 500 000		1 313 000 000	1 313 000 000	1 313 000 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 367 500 000</b>		<b>1 313 000 000</b>	<b>1 313 000 000</b>	<b>1 313 000 000</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	156 000 000		99 628 340	99 628 340	99 628 340
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>1 523 500 000</b>		<b>1 412 628 340</b>	<b>1 412 628 340</b>	<b>1 412 628 340</b>
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)	8 608 000		16 018 000	16 018 000	16 018 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>8 608 000</b>		<b>16 018 000</b>	<b>16 018 000</b>	<b>16 018 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 532 108 000</b>		<b>1 428 646 340</b>	<b>1 428 646 340</b>	<b>1 428 646 340</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>43 371 660</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 472 018 000</b>
---	----------------------

**Pour Information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)</b>	<b>82 344 500</b>
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	45 250 000		30 280 000	30 280 000	30 280 000
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>45 250 000</b>		<b>30 280 000</b>	<b>30 280 000</b>	<b>30 280 000</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	15 700 000		10 600 000	10 600 000	10 600 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>15 700 000</b>		<b>10 600 000</b>	<b>10 600 000</b>	<b>10 600 000</b>
<b>4581</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>60 950 000</b>		<b>40 880 000</b>	<b>40 880 000</b>	<b>40 880 000</b>
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	8 608 000		16 018 000	16 018 000	16 018 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>8 608 000</b>		<b>16 018 000</b>	<b>16 018 000</b>	<b>16 018 000</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>69 558 000</b>		<b>56 898 000</b>	<b>56 898 000</b>	<b>56 898 000</b>

+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>
=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>
<b>56 898 000</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser N-	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	<b>Total des recettes financières</b>					
<b>4582</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	16 034 346		12 336 500	12 336 500	12 336 500
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	67 420 000		86 026 000	86 026 000	86 026 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>83 454 346</b>		<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>83 454 346</b>		<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>

+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>
=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>
<b>104 179 484</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)</b>	<b>82 344 500</b>
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 288 172 500		1 288 172 500
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	64 500 000		64 500 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 000 000		10 000 000
66	CHARGES FINANCIERES	983 000		983 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000 000		10 000 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		86 026 000	86 026 000
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		12 336 500	12 336 500
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>1 373 655 500</b>	<b>98 362 500</b>	<b>1 472 018 000</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 472 018 000</b>
---	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		6 018 000	6 018 000
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
	Total des opérations d'équipement	40 880 000		40 880 000
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS		10 000 000	10 000 000
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>40 880 000</b>	<b>16 018 000</b>	<b>56 898 000</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>56 898 000</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	1 313 000 000		1 313 000 000
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	99 628 340	6 018 000	105 646 340
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		10 000 000	10 000 000
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>1 412 628 340</b>	<b>16 018 000</b>	<b>1 428 646 340</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>43 371 660</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 472 018 000</b>
---	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)		2 808 000	2 808 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSON.)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		73 218 000	73 218 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)		10 000 000	10 000 000
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 336 500	12 336 500
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>5 816 984</b>
------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>104 179 484</b>
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chapitre/Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)</b>	<b>1 394 271 100</b>	<b>1 288 172 500</b>	<b>1 288 172 500</b>
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	50 000	50 000	50 000
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	1 369 200 000	1 262 500 000	1 262 500 000
6135	LOCATIONS MOBILIERES	629 000	529 000	529 000
618	DIVERS	1 514 000	2 100 000	2 100 000
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	600 000	600 000	600 000
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	1 259 500	1 258 900	1 258 900
6238	DIVERS	438 600	438 600	438 600
6248	DIVERS	180 000	150 000	150 000
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	400 000	546 000	546 000
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	20 000 000		
62871	Remboursement de frais à la collectivité de rattachement		20 000 000	20 000 000
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>64 500 000</b>	<b>64 500 000</b>	<b>64 500 000</b>
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	64 500 000	64 500 000	64 500 000
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)</b>			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>6 300 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES,	300 000		
6541	Créances admises en non-valeur	6 000 000	10 000 000	10 000 000
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)</b>		<b>1 465 071 100</b>	<b>1 362 672 500</b>	<b>1 362 672 500</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES (b)(8)</b>	<b>1 040 000</b>	<b>983 000</b>	<b>983 000</b>
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCEE	1 040 000	1 000 000	1 000 000
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE		-17 000	-17 000
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000 000	10 000 000	10 000 000
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)</b>			
<b>69</b>	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)</b>			
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>1 476 111 100</b>	<b>1 373 655 500</b>	<b>1 373 655 500</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	16 034 346	12 336 500	12 336 500
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (11)(12)	67 420 000	86 026 000	86 026 000
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	61 420 000	73 218 000	73 218 000
6815	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 000 000	12 808 000	12 808 000
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>83 454 346</b>	<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>83 454 346</b>	<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 559 565 446</b>	<b>1 472 018 000</b>	<b>1 472 018 000</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	=
<b>1 472 018 000</b>	

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chapitre/ Article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES (5)</b>			
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>	<b>1 367 500 000</b>	<b>1 313 000 000</b>	<b>1 313 000 000</b>
706	PRESTATIONS DE SERVICES	1 367 500 000		
70611	Redevances d'enlèvement des ordures ménagères		1 313 000 000	1 313 000 000
<b>73</b>	<b>PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)</b>			
<b>74</b>	<b>DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION</b>			
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75</b>	<b>1 367 500 000</b>	<b>1 313 000 000</b>	<b>1 313 000 000</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS (b)</b>			
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)</b>	<b>156 000 000</b>	<b>99 628 340</b>	<b>99 628 340</b>
774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	156 000 000		
7741	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE LA COLLECTIVITE DE		99 628 340	99 628 340
<b>78</b>	<b>REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	<b>1 523 500 000</b>	<b>1 412 628 340</b>	<b>1 412 628 340</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (8)(9)	8 608 000	16 018 000	16 018 000
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT		6 018 000	6 018 000
7815	REPRISES SUR PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8 608 000	10 000 000	10 000 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>8 608 000</b>	<b>16 018 000</b>	<b>16 018 000</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>1 532 108 000</b>	<b>1 428 646 340</b>	<b>1 428 646 340</b>
--	----------------------	----------------------	----------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>+</b>
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>43 371 660</b>
	<b>=</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 472 018 000</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	<b>60 950 000</b>	<b>40 880 000</b>	<b>40 880 000</b>
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	15 700 000	10 600 000	10 600 000
6201	PROPRETE URBAINE	45 250 000	30 280 000	30 280 000
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>60 950 000</b>	<b>40 880 000</b>	<b>40 880 000</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Total des dépenses financières</b>				
	[...](6)			
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>60 950 000</b>	<b>40 880 000</b>	<b>40 880 000</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>040</b>	<b>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)</b>	<b>8 608 000</b>	<b>16 018 000</b>	<b>16 018 000</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>8 608 000</i>	<i>16 018 000</i>	<i>16 018 000</i>
13913	DEPARTEMENTS		3 122 000	3 122 000
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX		2 896 000	2 896 000
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRES)	2 608 000		
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	6 000 000		
4912	REPRISES PROVISIONS IRRECOUVRABLES		10 000 000	10 000 000
	<i>Charges transférées</i>			
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES (9)</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>8 608 000</b>	<b>16 018 000</b>	<b>16 018 000</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>69 558 000</b>	<b>56 898 000</b>	<b>56 898 000</b>

<b>+</b>
<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>
<b>+</b>
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>
<b>=</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>
<b>56 898 000</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
<b>Total des recettes d'équipement</b>				

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
1068	AUTRES RESERVES			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
<b>Total des recettes financières</b>				

	[...](5)			
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>				

<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>				
-----------------------------------	--	--	--	--

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 034 346	12 336 500	12 336 500
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	67 420 000	86 026 000	86 026 000
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRES)		2 808 000	2 808 000
28128	AUTRES TERRAINS	250 000	250 000	250 000
28131	BATIMENTS	18 250 000	18 212 000	18 212 000
28152	Amortissement des immos corporelles Installations de voirie		15 000	15 000
28158	AMORTISSEMENT AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES DIVERS		25 000	25 000
28188	AUTRES	42 920 000	54 716 000	54 716 000
491	DEPRECIATION DES COMPTES DE CLIENTS	6 000 000	10 000 000	10 000 000
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>83 454 346</b>	<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>83 454 346</b>	<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>83 454 346</b>	<b>104 179 484</b>	<b>104 179 484</b>
---	-------------------	--------------------	--------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	
---	----------------------------------	--

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	
---	--	--

=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>104 179 484</b>
---	---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)**  
**LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	51 291 227		10 600 000	10 600 000	
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres	51 291 227		10 600 000	10 600 000	

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>10 600 000</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6201 (1)**  
**LIBELLE : PROPRETE URBAINE**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	<b>DEPENSES</b>	<b>960 654 487</b>		<b>30 280 000</b>	<b>30 280 000</b>	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 859 821</b>				
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>670 455 022</b>		<b>30 080 000</b>	<b>30 080 000</b>	
2158	AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET	40 844		50 000	50 000	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	666 862 788		30 000 000	30 000 000	
2152	-Installations de voirie	53 613		30 000	30 000	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>					
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>285 621 371</b>		<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE	2 975 847		100 000	100 000	
2312	IMMOBILISATIONS EN COURS TERRAINS	9 845 888		100 000	100 000	

RECETTES (répartition) (Pour Information)		Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		
	<b>Autres</b>		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>30 280 000</b>
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)														
nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de remboursement anticipé (8)	catégorie d'emprunt (9)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					198 886 240,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					198 886 240,00									
16411 Emprunt en euros (Total)					198 886 240,00									
16412 CNEC 12/19 01 - B	Agence Française Développement	07/11/2014	14/11/2014	30/04/2016	198 886 240,00	F		0,50	0,50	EUR	S	F	N	A-1
16413 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16411 Emprunts assortis d'une option de swap sur ligne de trésorerie (Total)(9)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.E. T.P. et PPP (Total)					0,00									
1676 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (Total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1687 Autres dettes (Total)					0,00									
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>198 886 240,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation  
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)  
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.  
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.  
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1, Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTES</b>	<b>A1.2</b>

**A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**  
emprunts et dettes au 01/01/2026

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 01/01/2026	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annulé de l'exercice			solde de l'exercice
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 01/01/2026 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>98 677 661,00</b>					<b>10 553 152,00</b>	<b>912 433,00</b>	<b>0,00</b>	<b>139 531,00</b>
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		98 677 661,00					10 553 152,00	912 433,00	0,00	139 531,00
17102 / CNC 1979 01 - E	N	0,00		98 677 661,00	8,83	F	0,95	10 553 152,00	912 433,00	0,00	139 531,00	
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>		<b>98 677 661,00</b>				<b>10 553 152,00</b>	<b>912 433,00</b>	<b>0,00</b>	<b>139 531,00</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (CI, la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1915077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A1.4</b>

**A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	1 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	98 677 661,10 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs	0,00 Francs

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2026 après opérations de couverture éventuelles.

<b>PROCEDURE</b>	<b>CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>DELIBERATION</b>	
<b>AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE</b>	<b>Catégories de biens amorties :</b>	<b>n°2015/1676 du 21/12/2015</b>	
	<b>Durée :</b>		
	<b>Immobilisations incorporelles</b>		
	Frais d'études non suivies de réalisations		5 ans
	Logiciels		2 ans
	Subvention d'équipement versée :		
	à des organismes ou des personnes de droit privé		5 ans
	à des organismes publics		15 ans
	<b>Immobilisations corporelles</b>		
	Appareils de laboratoire		2 ans
	Autre agencement et aménagement de terrain		30 ans
	Autre installation de collectes des déchets		10 ans
	Bacs de collecte des déchets		7 ans
	Camions et véhicules industriels		10 ans
	Canalisations d'adduction d'eau		15 ans
	Colonne de point d'apport volontaire		5 ans
	Construction sur sol d'autrui pour le captage		60 ans
	Matériel de bureau		2 ans
	Matériel informatique		2 ans
	Mobilier		10 ans
Organes de régulation (électronique, capteurs ...)	4 ans		
Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable	15 ans		
Pompes, appareils électromécaniques	5 ans		
Quai d'apport volontaire	15 ans		
Réseau d'assainissement	60 ans		
Station d'épuration	60 ans		
Véhicules et utilitaires légers	5 ans		

## ANNEXE

RESULTAT N-1 AFFECTE PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2026

A8

B02 - Calcul du résultat	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
PREVISIONS BUDGETAIRES	1 599 985 446	1 599 985 446	112 976 851	147 035 402	1 712 962 297	1 747 020 848
REALISATIONS	1 364 721 773	1 380 635 987	87 761 656	67 418 733	1 452 483 429	1 448 054 720
REALISATIONS hors affectation résultat n-1	1 364 721 773	1 380 635 987	87 761 656	67 418 733	1 452 483 429	1 448 054 720
Opérations REELLES	1 297 303 040	1 346 249 987	53 375 656	0	1 350 678 696	1 346 249 987
Opérations ORDRE	67 418 733	34 386 000	34 386 000	67 418 733	101 804 733	101 804 733
Affectation du résultat n-1						
I - RESULTAT DE L'EXERCICE		15 914 214	20 342 923		4 428 709	
II - RESULTATS ANTERIEURS REPORTES		27 457 446		26 159 907		53 617 353
III - RESULTATS CUMULES (I+II) hors restes à réaliser		43 371 660		5 816 984		49 188 644
RESTES A REALISER						
IV - RESULTATS DES RESTES A REALISER						
V - RESULTATS CUMULES (III+IV) avec restes à réaliser		43 371 660		5 816 984		49 188 644
<b>FUNCTIONNEMENT</b>						
Résultat de l'exercice de fonctionnement		15 914 214				
Résultat antérieur reporté (Chap. 002 - si D + si R)		-				
= Résultat global de fonctionnement		43 371 660	a			
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Réalisation hors affectation résultat n-1	87 761 656	67 418 733				
Affectation du résultat (1068)	-	-				
Résultat exercice 2025	20 342 923					
Résultat antérieur reporté (Chap. 001 - si D + si R)		26 159 907				
= Résultat global d'investissement		5 816 984	b	reprise du résultat global (b) en recette (si excédent) ou en dépense (si déficit) au compte 001 – Résultat d'investissement reporté.		
<b>RAR</b>						
Résultat des RAR d'investissement (- si D + si R)			c			
Besoin de financement			d = b + c	si b+c < 0 : couverture du besoin de financement en investissement (d) a minima en recette d'investissement au compte 1068		
= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement		43 371 660	a - d	le surplus éventuel = (a) - (d) est maintenu en fonctionnement (en recette au compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté) pour couvrir notamment l'incidence des restes à réaliser de la section		
Résultat des RAR de fonctionnement (- si D + si R)			e	couverture des restes à réaliser de fonctionnement (e) en recette au compte 002		
Recettes complémentaires	43 371 660		f	recette au compte 002		
= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement, RAR de fonctionnement et recettes complémentaires en fonctionnement		-	a - d - e - f	Le résultat de fonctionnement après couverture du besoin de financement, des RAR de fonctionnement et recettes complémentaires en fonctionnement		

## ANNEXE

IV

## ETAT DES PROVISIONS

A3-1

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/2025	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises de l'exercice	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
<b>15 - Provisions pour risques et charges</b>		<b>12 808 000</b>		<b>230 049 105</b>	<b>242 857 105</b>	<b>10 000 000</b>	<b>232 857 105</b>
15112- Provisions pour litiges et contentieux	Provision pour REOM	2 508 000	31/12/2025	0	2 508 000	0	2 508 000
	Provision pour REOM	300 000	31/12/2025	0	300 000	0	300 000
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour créances irrécouvrables	10 000 000	31/12/2013	230 049 105	240 049 105	10 000 000	230 049 105
<b>Provision pour dépréciation</b>				<b>0</b>			<b>0</b>
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>12 808 000</b>		<b>230 049 105</b>	<b>242 857 105</b>	<b>10 000 000</b>	<b>232 857 105</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>16 618 000</b>	<b>16 618 000</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>10 600 000</b>	<b>10 600 000</b>
1641	EMPRUNTS EN EUROS	10 600 000	10 600 000
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>6 018 000</b>	<b>6 018 000</b>
13913	DEPARTEMENTS	3 122 000	3 122 000
13916	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	2 896 000	2 896 000
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>16 618 000</b>		<b>16 618 000</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>108 362 500</b>	<b>108 362 500</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>98 362 500</b>	<b>98 362 500</b>
15112	PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX	2 808 000	2 808 000
28128	AUTRES TERRAINS	250 000	250 000
28131	BATIMENTS	18 212 000	18 212 000
28152	Amortissement des immos corporelles Installations de	15 000	15 000
28158	AMORTISSEMENT AUTRES MATERIELS ET	25 000	25 000
28188	AUTRES	54 716 000	54 716 000
491	DEPRECIATION DES COMPTES DE CLIENTS	10 000 000	10 000 000
4912	PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES	10 000 000	10 000 000
021	Virement de la section d'exploitation	12 336 500	12 336 500

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>108 362 500</b>		<b>5 816 984</b>		<b>114 179 484</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>	<b>16 618 000</b>
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	<b>114 179 484</b>
<b>Solde (V = IV-II)(6)</b>	<b>97 561 484</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	<b>A</b>
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	<b>B</b>
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	<b>C</b>
Provisions pour garanties d'emprunts	<b>D</b>
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>
---	---------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2026	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2026)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2026)  (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026  (2)	Restes à financer de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices au delà de 2027)  (3)
<b>Dépenses</b>	<b>392 575 373</b>	<b>143 280 000</b>	<b>535 855 373</b>	<b>392 575 373</b>	<b>30 280 000</b>	<b>35 000 000</b>	<b>78 000 000</b>
62 2020 1 PROPLETE URBAINE	392 575 373		392 575 373	392 575 373			
62 2026 1 PROPLETE URBAINE		143 280 000	143 280 000		30 280 000	35 000 000	78 000 000
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2026	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2026)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2026) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2026 (2)	Restes à financer de l'exercice 2027	Restes à financer (exercices au delà de 2027) (3)
<b>Dépenses</b>	2 551 000 000		2 551 000 000	1 371 238 970	720 400 000		459 361 030
02 2023 1 DEPENSES RECURRENTES PRODUITES L'ORDRE	2 551 000 000		2 551 000 000	1 371 238 970	720 400 000		459 361 030
<b>Recettes</b>							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

**ANNEXES AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION BALANCE GENERALE DES COMPTES**

Mercrèdi 31 Décembre 2025  
CLARA Version 26.1A

Page 1

162001 TRSORSERIE DE LA PROVINCE SUD  
BALANCE GENERALE DES COMPTES  
Collectivité 102 : BA CM COLL NOUMEA  
EXERCICE - 2025

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solde
		D = Débits C = Crédits		Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	D = Débits C = Crédits
1058	(Autres Réserves	46 681 464 C						46 681 464		46 681 464 C
1110	(Report À Nouveau (Solde Créditeur)				27 457 446			27 457 446		27 457 446 C
1119	(Report À Nouveau (solde Débiteur)	26 236 726 D			26 236 726			26 236 726		0 D
112	(Résultat De L'Exercice (Bénéfice Ou	53 694 172 C	53 694 172					53 694 172		53 694 172 D
1313	(Subventions D'Équipement - Départements	48 524 793 C						48 524 793		48 524 793 C
1316	(Autres établissements publics locaux	43 436 754 C						43 436 754		43 436 754 C
13913	(Subventions Invest. Inscrites Au Resultat	14 598 028 D				3 124 000	17 722 028	17 722 028		17 722 028 D
13916	(Autres établissements publics locaux	14 478 918 D				2 896 000	17 374 918	17 374 918		17 374 918 D
15112	(Provisions pour litiges et contentieux	2 608 000 C				2 608 000		2 608 000		0 D
15182	(Autres provisions pour risques	249 807 105 C				25 758 000	25 758 000	249 807 105		224 049 105 C
1541	(Emprunts Agencés Établis. De Crédit-	114 321 037 C				15 643 373	15 643 373	114 321 037		98 677 664 C
16884	(Intérêts courus sur emprunts auprès des	237 451 C			156 240			393 691		393 691 C
	<b>Total Cl.1)</b>	55 313 672 D 559 310 776 C		53 694 172	53 850 412	50 029 373	0	159 037 217	613 161 188	35 096 946 D 489 220 917 C
2128	(Autres terrains	7 269 047 D						7 269 047		7 269 047 D
2131	(Immobilisations Corporelles-Constructi	272 961 336 D						272 961 336		272 961 336 D
2152	(Installations de voirie	38 728 D				14 895		53 623		53 623 D
2155	(Immobilisations Corporelles-Outillage	3 451 877 D						3 451 877		3 451 877 D
2158	(Autres	36 099 D				4 745		40 844		40 844 D
2184	(Autres Immobilisations Corporelles	45 900 D						45 900		45 900 D
2189	(Autres	629 150 135 D						666 862 788		666 862 788 D
2312	(Immobilisations Corporelles En Cours	2 576 841 D				37 712 653		2 576 841		2 576 841 D
2313	(Immobilisations Corporelles En Cours	1 660 669 D						1 660 669		1 660 669 D
2315	(Immob. Corp. En Cours-Instal. Techniques,	2 975 847 D						2 975 847		2 975 847 D
28128	(Autres terrains	805 915 C					249 169	1 136 084		1 136 084 C
28131	(Amortissement Des Constructi	124 947 798 C					18 211 820	143 159 618		143 159 618 C
28155	(Amortissement De L'Outillage Industriel	3 451 877 C						3 451 877		3 451 877 C
28184	(Amortissement Du Mobilier	45 900 C						45 900		45 900 C
28188	(Autres	340 691 689 C					42 957 744	383 649 433		383 649 433 C
	<b>Total Cl.2)</b>	920 166 479 D 470 024 179 C		0	0	37 732 283	61 418 733	957 898 762	531 442 912	957 898 762 D 531 442 912 C
4011	(Fournisseurs-Exercice Courant			1 185 904 849	1 194 542 249			1 185 904 849	1 194 542 249	8 637 400 C
4014	(Fournisseurs-Exercices Antérieurs	368 689 607 C		246 479 440				246 479 440	368 689 607	122 210 167 C
4041	(Fournisseurs D'Immobilisations-Exercice			53 375 656	53 375 656			53 375 656		0 D
4044	(Fournisseurs D'Immobilisations-Exercices	12 685 244 C		12 685 244				12 685 244		0 D
40473	(Fournisseurs d'immob-Pénalités de retards	20 000 C						20 000		20 000 C
408	(Fournisseurs - Factures Non Parvenues	360 781 983 C		360 781 983	353 822 949			360 781 983	714 604 932	353 822 949 C
4111	(Clients-Exercices Courant			115 103 600	40 002 505			115 103 600	40 002 505	75 101 095 D
4114	(Clients-Exercices Antérieurs	433 151 979 D			87 385 472			433 151 979	87 385 472	345 766 507 D

CLARA Version 26.1A

Page 2

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Solde
		D = Débits C = Crédits		Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	D = Débits C = Crédits
Report cl.4		433 151 979 D 742 176 834 C		1 974 330 772	1 729 128 831	0	0	2 407 482 751	2 471 305 665	420 867 602 D 484 690 516 C
4151	(Créances Doubteuses			14 651 868	499 471			14 651 868	499 471	14 152 397 D
418	(Clients-Produits Non Encore Facturés	379 111 543 D	1 080 000 000	1 099 111 543				1 459 111 543	1 099 111 543	360 000 000 D
4432	(Recettes	500 D						500		500 D
44571	(Etat-T.V.A. Collectée	12 009 C		15 412 364	492 282			15 412 364	492 282	14 920 082 D
4512	(Comptabilité Distincte Rattachée-Compte	2 632 281 C		1 347 376 554	1 611 552 145			1 347 376 554	12 009	12 009 C
468	(Excédents De Versement	6 024 361 C		22 620 701	24 332 694			22 620 701	30 357 055	7 736 354 C
46711	(Créditeurs Divers-Exercice Courant			114 411 316	114 548 196			114 411 316	114 548 196	136 880 C
46714	(Créditeurs Divers-Exercices Antérieurs	2 389 338 C		2 111 358				2 111 358	2 389 338	2 779 380 C
46721	(Débiteurs Divers-Exercice Courant			26 777 602	25 422 052			26 777 602	25 422 052	1 355 550 D
46724	(Débiteurs Divers-Exercices Antérieurs	2 335 038 D			675 425			2 335 038	675 425	1 659 613 D
4686	(Div. Charges À Payer	789 127 C		789 127				789 127		0 D
4711	(Recettes À Classer Ou À Régulariser		2 455 793 775	2 455 793 775				2 455 793 775		151 249 C
4712	(Recettes À Classer Ou À Régulariser	428 977 C		7 518 343	7 240 615			7 518 343	7 669 592	603 908 C
4713	(Rec.A Classer Ou A Regul.-Recettes	555 349 C		933 157	981 716			933 157	1 537 065	3 219 646 C
4718	(Autres Recettes A Régulariser	5 998 985 C		41 687 571	38 888 232			41 687 571	44 887 217	1 075 223 D
4721	(Dép. À Classer Ou À Regul.-Dépenses			16 680 003				16 680 003		0 D
4722	(Commissions Bancaires En Instance De			365 861	365 861			365 861		0 D
4912	(Provision pour dépréciation des comptes						6 000 000	6 000 000		6 000 000 C
	<b>Total Cl.4)</b>	814 599 060 D 761 007 261 C		7 121 440 372	7 125 712 841	0	6 000 000	7 936 039 432	7 892 720 102	812 955 744 D 769 636 414 C
51172	(Chèques impayés	163 005 D		42 035				205 040	42 035	163 005 D
5412	(Disponibilités Chez Les Régisseurs De	100 000 D						100 000		100 000 D
580	(Opérations d'ordre budgétaires			209 116 897	209 116 897			209 116 897	209 116 897	0 D
	<b>Total Cl.5)</b>	263 005 D 0 C		209 158 932	209 158 932	0	0	209 421 937	209 158 932	263 005 D 0 C
6063	(Achats Non Stockés De Fournitures				22 310			22 310		22 310 D
611	(Sous-Traitance Générale				1 535 413 807	359 990 465		1 535 413 807	359 990 465	1 175 423 342 D
6135	(Locations Immobilières				536 214	5 830		536 214	5 830	530 384 D
618	(Services Extérieurs-Divers				3 526 997	764 320		3 526 997	764 320	2 762 677 D
6215	(Personnel affectés par la collectivité de				62 354 351			62 354 351		62 354 351 D
6227	(Frais D'Actes Et De Contentieux				399 632			399 632		399 632 D
6231	(Annonces Et Insertions				1 075 223			1 075 223		1 075 223 D
6238	(Publicité, Publications, Relations				34 402			34 402		34 402 D
6248	(Transports De Biens Et Transports				161 300			161 300		161 300 D
627	(Services Bancaires Et Assurances				471 738	46 296		471 738	46 296	425 442 D
6287	(Remboursements de frais				19 974 857			19 974 857		19 974 857 D
6541	(Pertes sur créances irrécouvrables -				23 202 743	625 480		23 202 743	625 480	22 577 263 D
65111	(Intérêts réglés à l'échéance				1 036 630			1 036 630		1 036 630 D
65112	(Intérêts-Rattachement des ICNE				156 240			156 240		156 240 D
6718	(Autres Charges Except. Sur Op. Gestion				17 500			17 500		17 500 D
673	(Titres annulés (sur exercices antérieurs)				11 704 970	1 180 762		11 704 970	1 180 762	10 524 208 D
6811	(Dotation Amortissements Immobilisations				61 418 733			61 418 733		61 418 733 D
6815	(Dotation Aux Provisions Four Risques Et				6 000 000			6 000 000		6 000 000 D
	<b>Total Cl.6)</b>	0 D 0 C	0	0	1 727 507 717	362 785 944		1 727 507 717	362 785 944	1 364 738 324 D 16 551 C
706	(Prestations De Services				382 426 643	1 700 845 113		382 426 643	1 700 845 113	1 318 418 470 C
7711	(Débits et pénalités perçus				155 000			155 000		155 000 C
7714	(Produits Exceptionnels-Récouvrement Sur					224 518		224 518		224 518 C

Numero de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		D = Débits	C = Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	Débits	Crédits	D = Débits	C = Crédits
Report cl.7		0 D	0 C	0	0	382 426 643	1 701 224 631	382 426 643	1 701 224 631	0 D	0 C
7718	Autres Produits Exc. Sur Op.Gestion (Dont				1A					1 318 797 986 C	
774	Subventions exceptionnelles					25 850	12 178 030	25 850	12 178 030	12 152 186 C	
777	Quote-Part Des Subventions D'Invest.						15 299 819		15 299 819	15 299 819 C	
7815	Reprises Sur Provisions Pour Risques Et						6 020 000		6 020 000	6 020 000 C	
							28 366 000		28 366 000	28 366 000 C	
Total Cl.7		0 D	0 C	0	0	382 452 493	1 763 088 480	382 452 493	1 763 088 480	0 D	0 C
Total Général		1 790 342 216 D	1 790 342 216 C	7 384 293 476	7 388 722 185	2 197 721 866	2 193 293 157	11 372 357 558	11 372 357 558	3 170 952 781 D	3 170 952 781 C



VIRGINIE  
MURA

Nombre de membres en exercice .....

Nombre de membres présents .....

Nombre de suffrages exprimés .....

VOTES : Pour .....

                  Contre .....

                  Abstentions .....

Date de convocation : . / . / . . .

Présenté par le .....(1),

A ..... le .....

Le ..... (1),

Délibéré par ..... (2), réuni en session .....

A ..... le .....

Les membres du ..... (2)

Certifié exécutoire par ..... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .../.../.....

A ....., le .../.../.....

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

----

OBJET Budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2026

P.J. - 2 projets de délibération  
 - 3 annexes

**1. LA VUE D'ENSEMBLE**

Le budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers et assimilés de la ville de Nouméa pour l'exercice 2026 est arrêté en recettes à la somme de 1 576 197 484 francs CFP et en dépenses à la somme de 1 528 916 000 francs CFP, se répartissant de la manière suivante :

DEPENSES		RECETTES	
	MONTANT		MONTANT
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>			
Frais de personnel	64 500 000	Redevances	1 313 000 000
Dépenses de gestion	1 308 172 500	Recette exceptionnelle	99 628 340
Intérêts de la dette	983 000	Résultat reporté 2025	43 371 660
Opérations d'ordre	86 026 000	Opérations d'ordre	16 018 000
Virement à la section d'investissement	12 336 500		
<b>Total section</b>	<b>1 472 018 000</b>	<b>Total section</b>	<b>1 472 018 000</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
Dépenses d'investissement	30 280 000	Subventions d'investissement	
Capital de la dette	10 600 000	Résultat reporté 2025	5 816 984
Restes à réaliser		Opération d'ordre	86 026 000
Opérations d'ordre	16 018 000	Virement de la section d'exploitation	12 336 500
<b>Total section</b>	<b>56 898 000</b>	<b>Total section</b>	<b>104 179 484</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 528 916 000</b>	<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>1 576 197 484</b>

Ce budget dont la section d'investissement présente un excédent de 47 281 484 francs CFP est considéré comme étant en équilibre dès lors que ce suréquilibre provient des amortissements, des provisions et de la reprise du résultat apparaissant au compte administratif de l'exercice précédent.

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les opérations d'ordre seront formalisées dans un tableau synthétique en fin de note.

## 2. LES PROPOSITIONS

### A. EN SECTION D'EXPLOITATION

#### 1. Recettes

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Résultat 2025
	1 412 628 340 F	16 018 000 F	43 371 660 F

Les recettes proposées s'élèvent à 1 456 000 000 francs CFP. Elles se répartissent comme suit :

- Redevance d'enlèvement des ordures ménagères : 1 313 000 000 F

Ce montant attendu correspond à la contribution des usagers du service public d'enlèvement des ordures ménagères. Cette recette permet de financer le service qui comprend la collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés, la collecte des déchets dans les points d'apports volontaires, le ramassage des déchets verts et des encombrants, le traitement de ces déchets, le renouvellement des bacs, la gestion du service clientèle et les frais de gestion.

Pour 2026, les tarifs de la REOM demeurent inchangés, à savoir :

Volume du bac	Fréquence de collecte / semaine	Tarifs mensuels actuels
120/140 L	2	2 845 F
120/140 L	6	4 785 F
240 L	2	4 010 F
240 L	6	7 175 F
330/360 L	2	4 930 F
330/360 L	6	9 110 F
660 L	2	7 920 F
660 L	6	14 880 F

- Recette exceptionnelle : 99 628 340 F

L'exploitation du service en 2026 présente un déséquilibre budgétaire correspondant à un besoin de financement de 99 628 340 francs CFP. Ce déséquilibre incluant la charge du capital de la dette de 10,6 millions de francs CFP sera compensé par une subvention exceptionnelle du budget principal. Cette ressource complémentaire garantit l'équilibre budgétaire du service.

- Reprise des résultats de 2025 : 43 371 660 F

En 2025, la section d'exploitation a dégagé un excédent de 43 371 660 francs CFP qui sera maintenu en section d'exploitation. Toutefois, cette prévision d'affectation n'interviendra qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2025.

## 2. Dépenses

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	1 373 655 500 F	86 026 000 F

Les dépenses proposées pour l'exploitation de la gestion des déchets ménagers s'élèvent à 1 373 655 500 francs CFP. Elles se répartissent comme suit :

➤ Collecte et traitement des déchets : 1 308 172 500 F

- collecte et traitement des ordures ménagères	:	1 026 500 000 F
- gestion de la clientèle du service des déchets	:	115 000 000 F
- collecte des déchets verts et des objets encombrants	:	110 000 000 F
- collecte et traitement des points d'apports volontaires	:	11 000 000 F
- programme local de prévention des déchets	:	1 000 000 F
- frais d'entretien	:	1 100 000 F
- frais généraux, prestations et fournitures	:	1 875 000 F
- frais de communication	:	1 697 500 F
- titres annulés sur exercices antérieurs (dégrèvements)	:	10 000 000 F
- charges d'administration générales refacturées	:	20 000 000 F
- créances irrécouvrables	:	10 000 000 F

➤ Frais de personnel : 64 500 000 F

Ce montant représente le coût du personnel affecté à ce service, objet d'une refacturation au budget principal. Les modalités de répartition entre budgets sont présentées en annexe.

➤ Intérêts des emprunts : 983 000 F

Les intérêts de l'annuité de la dette sont estimés à 983 000 francs CFP au titre de l'année 2026.

## B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1. Dépenses

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre
	40 880 000 F	16 018 000 F

En matière d'investissement pour le service public d'enlèvement des ordures ménagères, il est proposé d'inscrire un crédit d'un montant global de 30 000 000 de francs CFP pour renouveler une partie du stock de bacs de collecte des ordures ménagères.

Par ailleurs, il est proposé d'acquérir du matériel et de l'outillage divers pour les ateliers de prévention de déchets d'un montant de 80 000 francs CFP. De plus, une enveloppe de 200 000 francs CFP est prévue pour réaliser des travaux sur les points d'apport volontaire.

Enfin, le montant du remboursement des emprunts en capital au titre de l'annuité de la dette pour ce budget annexe s'élève à 10 600 000 francs CFP.

## 2. Recettes

BP 2026	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Résultat 2025
	-	86 026 000 F	5 816 984 F

En 2025, l'exécution de la section d'investissement présente un excédent de 5 816 984 francs CFP qui est reporté en recettes d'investissement compte 001 - solde d'investissement reporté, pour le financement de la section d'investissement.

Cette prévision d'affectation ne sera définitive qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2025.

## 3. AUTORISATION DE PROGRAMME, AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

Pour 2026, la situation de l'autorisation de programme et de l'autorisation d'engagement s'établit comme suit :

### AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		2026	2027	2028	2029
62-2026-1 : PROPTETE URBAINE (6201Z26)	143 280 000	30 280 000	35 000 000	35 000 000	43 000 000

### AUTORISATION D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AE	Coût prévisionnel de l'AE	Répartition des crédits de paiement	
		Antérieur	2026
62-2023-1 : DEPENSES RECURRENTES PROPTETE URBAINE (6201Z23)	2 031 374 562	1 310 974 562	720 400 000

## 4. LES OPÉRATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2026 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

OPÉRATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
Prélèvement	023	023	12 336 500	021	021	12 336 500
Amortissement autres terrains	042	6811	250 000	040	28128	250 000
Amortissement de bâtiments	042	6811	18 212 000	040	28131	18 212 000
Amortissement d'installations	042	6811	15 000	040	28152	15 000
Amortissement d'installations techniques et matériels	042	6811	25 000	040	28158	25 000
Amortissement autres immobilisations corporelles	042	6811	54 716 000	040	28188	54 716 000
Provision pour risques	042	6815	2 808 000	042	15112	2 808 000
Reprise de provision	040	4912	10 000 000	042	7815	10 000 000

Subventions d'équipement transférées	040	13913	3 122 000	042	777	3 122 000
Subventions d'équipement transférées	040	13916	2 896 000	042	777	2 896 000
Provision pour dépréciation	042	6815	10 000 000	040	4912	10 000 000
	<b>TOTAL</b>		<b>114 380 500</b>	<b>TOTAL</b>		<b>114 380 500</b>

## 5. CONCLUSION

Le budget annexe primitif de la gestion des déchets ménagers pour l'exercice 2026 s'élève donc en recettes à la somme de 1 576 197 484 francs CFP et en dépenses à la somme de 1 528 916 000 francs CFP.

Pour garantir la continuité du service et l'équilibre de la section d'exploitation sans augmenter la redevance, le déficit prévisionnel de 99,6 millions de francs CFP sera couvert par une subvention exceptionnelle du budget principal.

Nouméa le 6 février 2026

Le Maire,

  
Sonia LAGARDE



Nombre de membres en exercice	53
-------------------------------	----

Nombre de membres présents	34
----------------------------	----

Nombre de suffrages exprimés	47
------------------------------	----

VOTES :	Pour	47
---------	------	----

	Contre	0
--	--------	---

	Abstention	0
--	------------	---

Date de convocation : 19 février 2026

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.

A Nouméa, le

La secrétaire de séance,

  
Kimberley BARONI



Le Maire,

  
Sonia LAGARDE

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 25 février 2026.

Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 3 MAR. 2026 et de la publication par voie électronique, le 3 MAR. 2026

Les membres du conseil municipal

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE <b>ABSENT (E) EXCUSE</b> A donné procuration à M. Warren NAXUE
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR <b>ABSENTE EXCUSEE.</b> A donné procuration à Mme Sonia LAGARDE 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG <b>ABSENTE EXCUSEE.</b> A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU 
Mme Françoise SUVE <b>ABSENTE EXCUSEE.</b> A donné procuration à Mme Naïa WATEOU	M. Luc BRUN <b>ABSENT EXCUSE.</b> A donné procuration à M. Tristan DERYCKE 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE <b>ABSENTE</b>
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THAI AWE 

IV – ANNEXES  
SIGNATURES

IV  
D

<p>Mme Stéphanie PAIMAN <b>ABSENTE EXCUSEE.</b> A donné procuration à Mme Chantal BOUYE</p> 	<p>M. Jean-Marie FIRMIN-GUION</p> 
<p>M. Alexandre MACHEUL</p> 	<p>Mme Liliane CONDOUMY <b>ABSENTE EXCUSEE.</b> A donné procuration à Mme Janine BAJON</p> 
<p>M. Bruno CAPY</p> 	<p>M. Claude CHARLOT</p> 
<p>Mme Tuilogona O'CONNOR</p> 	<p>Mme Muriel GERMAIN <b>ABSENTE EXCUSEE.</b> A donné procuration à M. Bruno CAPY</p> 
<p>M. Marc LE LEZOUR</p> 	<p>M. Makaokio FIHIPALAI <b>ABSENT</b></p>
<p>Mme Anne-Christine CHIMENTI</p> 	<p>M. Patrick SAKOUMORI</p> 
<p>Mme Kimberley BARONI</p> 	<p>Mme Christiane SARIDJAN</p> 
<p>M. Christophe DELIERE</p> 	<p>M. Daniel HINSCHBERGER <b>ABSENT EXCUSE.</b> A donné procuration à Mme Fabienne CHARDIGNY</p> 
<p>Mme Laurène CASSAGNE <b>ABSENTE EXCUSEE.</b> A donné procuration à M. Patrick GUILLON</p> 	<p>Mme Magali MANUOHALALO</p> 
<p>M. Michel DESMEUZES</p> 	<p>M. Jérémie KATIDJO-MONNIER</p> 
<p>Mme Christine BELLET</p> 	<p>M. Joseph BOANEMOA <b>ABSENT</b></p>

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI <i>ABSENTE</i>	Mme Christine LE SAINT ABSENTE EXCUSEE. A donné procuration à Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Veylma FALAEO <i>ABSENTE</i>	M. Bernard LAVANDIER
M. Emmanuel BERART	Mme Jeanne POELLABAUER <i>ABSENTE</i>
M. Eric MELTESALE ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Claude CHARLOT	M. Jonas TAOFIFENUA ABSENT EXCUSE. A donné procuration à Mme Pascale SERVENT